

Programme de formation

L'essentiel du droit du travail pour la fonction RH

But de la formation

Maîtriser les fondamentaux du droit du travail et avoir les bons réflexes juridiques dans la gestion des ressources humaines

Se repérer de manière structurée dans l'environnement juridique de la gestion du personnel

Compétences visées - Objectifs

Rechercher les informations juridiques liées à la gestion du personnel

Appliquer les règles de base en droit du travail

Fiabiliser ses pratiques RH

Pré-requis

Maîtrise du français

Type de public

Tout salarié exerçant des fonctions de gestion des Ressources Humaines.

Publics en situation de handicap : adaptations possibles selon les cas.

Contactez-nous : contact@amf-groupe.com

Durée

14h

Programme

Les contours de la législation en droit du travail

Les sources en droit du travail

L'incidence de la convention collective

La place des accords d'entreprise

Les instances de contrôle

L'embauche des salariés

Les formalités liées à l'embauche

Les vérifications préalables à l'embauche

Les principales formalités à accomplir

Les obligations à l'égard du salarié

L'embauche d'un membre de sa famille

Le choix du contrat de travail

- Le contrat à durée indéterminé
- Le contrat à durée déterminé
- Le contrat de travail temporaire (intérim)
- Le contrat de travail à temps partiel
- Le contrat de mise à disposition
- Le contrat saisonnier
- Le contrat de professionnalisation

Les principales clauses du contrat de travail

- La période d'essai - la clause de mobilité
- La clause de non-concurrence - la clause de confidentialité

L'exécution et la suspension du contrat de travail

- Le respect de la durée du travail
- Les différents types de congés et les jours fériés
- La suspension du contrat de travail en raison de l'état de santé du salarié

Les composantes de la rémunération

- Le salaire de base
- La part variable du salaire (commissionnement – prime d'objectif)
- Les primes et gratifications
- Les périphériques de rémunération (intéressement – participation – plan épargne entreprise – avantages en nature – mutuelle – chèques vacances)

Les ruptures du contrat de travail

Les principaux modes de rupture du contrat de travail

- La démission
- La rupture conventionnelle
- Le licenciement pour motifs personnels (faute ou autre)
- La rupture anticipée des CDD
- La retraite
- La prise d'acte et la résiliation judiciaire
- La force majeure
- La rupture du contrat d'apprentissage

Le préavis

Les documents à remettre lors de la rupture du contrat de travail

Moyens pédagogiques

Modalité à distance : Visio face à face

Méthode - Pédagogie active : exposés, ateliers de partage de pratiques, études de cas, exercices

Ressources : supports écrits, exercices, outils et conseils.

Formateur-trice possible :

Marina SOLLIEC

11 ans en tant que responsable RH : Droit du travail, CSE, SST, GEPP

Consultante-Formatrice et RH externalisé.

Master Management des Ressources Humaines.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active : exposés, ateliers de partage de pratiques, études de cas, exercices

Equipements nécessaires

Si distanciel : ordinateur, connexion internet

Equipement de prise de notes

Modalités d'inscription

Inscription validée après retour du devis et de la convention de formation signés

Inscription possible jusqu'à la veille de la formation en fonction des places disponibles.

Sanction de la formation

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'évaluation destiné à mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire.

Evaluation de la satisfaction : questionnaire de satisfaction en fin de formation

Documents remis : attestation de formation et certificat de réalisation

Liste des référents

Référent administratif : Madame Laëtitia PERGET

Référent pédagogique : Madame Céline BALDINI

Référent handicap : Madame Florence FRANCOIS

Contacts

Inscription : Hélène ARLAUD - 07 85 87 21 01 - harlaud@amf-groupe.com

Administratif : Laëtitia PERGET - 06 14 52 63 27 – lperget@amf-groupe.com

V 04/06/2025